

## Agir avec le service civique en province Sud *Campagne d'inscription 2024*



**La province Sud lance sa campagne d'inscription au Service civique et propose cette année 85 missions aux jeunes dans divers domaines d'intervention : éducation, logement, développement durable, jeunesse, sport, culture, santé et social.**

### ▪ L'engagement au cœur du dispositif

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la province Sud a obtenu en 2019, l'agrément de l'Agence nationale du service civique pour la mise en place du dispositif national « Service civique ». Ce dispositif peut permettre aux jeunes de la province Sud de participer à un projet collectif.

Le service civique s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap.

Qu'importe la situation sociale et le niveau de formation, seule la motivation compte !

Le service civique, c'est la possibilité de vivre de nouvelles expériences, de s'ouvrir à d'autres horizons, d'acquérir de nouvelles compétences et de développer un réseau.

### ▪ Quelle est la mission d'un volontaire ?

Un volontaire n'est ni un stagiaire, ni un salarié. Sa mission est d'accompagner, d'être un médiateur ou encore un ambassadeur. Les missions proposées par la province Sud sont principalement en lien avec le public. Comme : assurer le lien avec les opérateurs touristiques au Parc Provincial de la Rivière Bleue, promouvoir la prévention de la réduction des déchets, accompagner les demandeurs de logement, favoriser l'accès à la culture.

## ▪ Les jeunes engagés dans une mission de service bénéficient :

- d'un contrat d'engagement d'une durée de 6 à 7 mois (ce contrat prévoit 2 jours de congé - pour les mineurs 3 jours) ;
- d'un droit à une indemnité totale de : 80 315 F par mois soit 66 610 F par mois indemnisés par l'État et 13 705 F par mois indemnisés par la province Sud ;
- CAS PARTICULIERS : si je suis titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur de 5<sup>e</sup> échelon et supérieur, l'État me verse mensuellement une indemnité de 13 717 F, à condition d'apporter la preuve que je suis boursier(ère) ;
- d'une couverture sociale à compter du 1<sup>er</sup> jour de son engagement ;
- d'une formation civique et citoyenne ;
- d'une formation PSC1 ;
- d'un tuteur pendant toute la durée de sa mission. Ce tutorat sert à faciliter l'intégration et l'adaptation du jeune.

## ▪ Comment postuler ?

Les jeunes peuvent faire directement leurs démarches en ligne et accéder directement à toutes les offres comme toutes les informations en se rendant directement sur le <https://www.province-sud.nc/service-civique>

➤ **A NOTER** : Un service Dating se déroulera le **vendredi 16 février 2024 de 8h30 à 14h** à l'espace Jeunes de la province sud, 13.15 rue Jules Ferry, Nouméa.

**LES RENDEZ-VOUS**  
de la province Sud à l'espace Jeunes

**VENDREDI 16 FÉVRIER de 8H30 à 14H**  
**DEVENIR ET ÊTRE VOLONTAIRE CITOYEN**

**Civique**  
**Dating**

**85** postes de Service Civique  
proposés cette année  
par la province Sud !

Viens postuler pour une mission Service Civique  
le 16 février à l'espace Jeunes de la province Sud !  
Apporte ton CV et ta carte d'identité !

PROVINCE SUD

## CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.

